

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN01620200203114

Le (la) président(e) du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emplois de catégories A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressée à Madame la préfète de Charente

Transmis

Au représentant de l'Etat

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

Fait à ANGOULEME le 3 février 2020

MME Sylviane BUTON
Vice-Président du CDG 16

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V01619081396001	Ingénieur hors classe	Directeur du Syndicat Charente Numérique Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	SYND. MIXTE OUVERT CHARENTE NUMERIQUE 16000 Angouleme	01/01/2020	01620191001140
V01619122294001	Adjoint technique territorial	Gestionnaire du Centre de Services Plus de détail	Annulation du recrutement	Temps complet	COMMUNE DE COGNAC 16100 COGNAC	01/02/2020	01620191216358